

Réf: Dossier N° 112252

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THE BOTTLE CLUB ABIDJAN » en abrégé « BCA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX LES PERLES, Lot 2260, Ilot 241

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE BOTTLE CLUB ABIDJAN » en abrégé « BCA »

Objet : - Dépôt de vins, whisky, champagnes et boissons alcoolisées

- Divers

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation dans toutes sociétés existantes

ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilières, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou

pouvant faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX LES PERLES, Lot 2260, Ilot 241

Dirigeant(s) : M GAHA THIERRY FERNAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03106 du 03/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24373/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

